



Actu

7 nouveaux
défibrillateurs
pour sauver des vies

Dossier

Le point sur la
rentrée scolaire
2023/2024

Portrait

La chapelle
Françon,
la chapelle bénie

PHOTO DU MOIS

Cette enseigne nous botte !

« Colombin, réparations de chaussures en tout genre »

Ce panneau de bois peut être vu à l'angle de la rue de Lambournay et de la rue Mouille-sol.

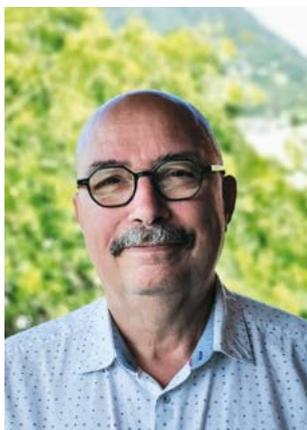
Il témoigne sûrement de l'emplacement d'un ancien cordonnier qui réparait chaussures et bottes.

Il a été rénové par Jean-Marc Blanco, sur l'initiative du groupe "Patrimoine" piloté par Marc Descours, conseil municipal délégué, avec la participation de Corepha.



Si vous souhaitez publier dans cette rubrique une photo originale, drôle, émouvante, ou insolite prise à Voreppe, adressez-la (Mode « portrait » et format jpg uniquement) avec quelques mots de commentaires à : communication@ville-voreppe.fr en indiquant en objet du mail : photo du mois.

OUI, LES SERVICES À LA POPULATION ONT UN COÛT



SOMMAIRE

Rétro / p 4 à 5

Actus / p 6 à 11, 14 et 16

Dossier / p 11 à 13

Quartiers / p 14 et 15

Portrait / p 15

Racines / p 16

Expression politique / p 17

Agenda / p 18 à 19

Infos pratiques / p 20

Lécho des associations / p 21 à 23

De nombreux Voreppins, propriétaires, ont reçu leur taxe foncière. Celle-ci subit une augmentation de +7,01 % du fait de la revalorisation des bases décidée par l'État, alors que les taux d'impositions communaux n'ont pas augmenté.

Nous vous expliquons pourquoi dans un article à lire page 9.

La taxe foncière constitue la principale recette du budget général de la Ville qui permet de financer le fonctionnement de la commune et des services.

Car au-delà d'une communauté de vie, économique et sociale, une commune c'est aussi une institution qui met en œuvre un ensemble de services, gratuits ou payants, à la disposition de ses habitants.

Ces services répondent à un besoin d'intérêt général, un intérêt collectif, celui du plus grand nombre. Les usagers y ont recours tout au long de leur vie, parfois même sans s'en rendre compte : crèche, école, animations, communication, transports, solidarité, aménagements, entretien des voiries et des bâtiments, sécurité des biens et des personnes, etc.

Les services à la population, même payants, ont un coût. Mais l'utilisateur n'en paye jamais le coût réel et la différence est prise en charge par la collectivité, via l'impôt.

Trois exemples permettent de mieux mesurer la part payée par le contribuable voreppin dans le financement des services municipaux :

Au cinéma, le coût réel (fonctionnement, personnel, ...) d'une séance est de 17,50 € alors qu'un spectateur payera à plein tarif 6,50 €. Il reste donc 11€ qui doivent être financés par le contribuable.

À la piscine, le coût réel d'une baignade est de 39,34€ alors que le baigneur payera 3,50€. Il reste donc 35,84€ qui doivent être financés par le contribuable.

Enfin, à l'école, coût réel du temps périscolaire (animation, surveillance, repas, ...) est de 17,67€ alors que le coût moyen payé par les

parents et de 5,16€. Il reste donc 12,51€ qui doivent être financés par le contribuable.

Si certains équipements ou services profitent à tous, comme les routes, la communication par exemple, il y a aussi des Voreppins qui n'ont pas d'enfants, ou qui ne vont jamais à la piscine ni au cinéma. Et pourtant ils participent, par leur impôt, au financement de services qu'ils n'utilisent pas. C'est la notion de solidarité fiscale, un des fondements, avec le consentement à l'impôt, de notre pacte républicain.

Aujourd'hui, l'utilisateur, à la fois citoyen, contribuable, client et électeur, attend de ses élus toujours plus de services pour faciliter et améliorer son quotidien. Nous y répondons chaque fois que cela est possible et que cela sert l'intérêt général que nous plaçons au sommet de nos valeurs.

Mais faire face aux nombreuses demandes de nos concitoyens représente un exercice d'équilibre de plus en plus difficile de la part des élus et des services municipaux dans leurs choix pour maîtriser les dépenses induites.

Depuis 2014, je n'ai jamais augmenté les impôts locaux. Je les ai même baissés à deux reprises pour compenser des transferts de compétences de la commune vers le pays Voironnais.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas loin du plafond de verre, avec des frais de fonctionnement (point d'indice des fonctionnaires + 3,5% en 2022 et + 1,5% en 2023, énergie + 50% pour l'éclairage public, fournitures, ...) qui ont explosé. Les économies que nous avons pu réaliser, comme avec l'extinction de l'éclairage public, n'ont pas dégagé de marge de manœuvre, mais tout juste permis d'atténuer les augmentations de coût. C'est pourquoi, dans le cadre de la préparation du budget pour 2024, nous avons dû engager une réflexion d'ensemble pour assurer le financement des services aux Voreppins sans en baisser la qualité.

Car, si les services à la population ont un coût, il n'y a pas d'argent magique pour les financer.

Très bonne lecture.

Luc Rémond
Maire de Voreppe
Vice-président du Pays Voironnais



Forum des associations

Un public venu en nombre et de belles démonstrations des clubs, les ingrédients d'une **rentrée associative réussie**.

VOREPPE EN SEPTEMBRE

Les élus à la rencontre des habitants

Reprise en septembre des rencontres élus / habitants : tous les seconds vendredis du mois, les élus de la majorité municipale sont sur le marché place Armand-Pugnot pour échanger avec les habitants.

Prochaine rencontre vendredi 13 octobre.



Corepha raconte l'évolution de Voreppe

En ouverture des journées du patrimoine, **Corepha a inauguré son exposition La métamorphose de Voreppe des années 1950 à aujourd'hui** à l'espace Christolhomme : un regard du Voreppe de l'après-guerre à aujourd'hui à travers cartes postales, photos, films d'époque. Lors de son discours, Anne Gérin 1^{ère} adjointe chargée de la culture, a souligné que l'on pouvait "*à la fois préserver et transformer, et qu'une commune peut faire le pari de l'évolution sans sacrifier son âme*".



L'espace Rosa Parks a lancé sa saison

Moment privilégié de cette rentrée, les **portes ouvertes de l'espace Rosa Parks** ont permis aux habitants de tous les âges de rencontrer l'équipe du centre social et de découvrir le programme d'animations et de services proposé pour la saison 2023/2024.



Veilles voitures pour le plaisir des yeux

Le club AMI (Automobiles Mécaniques Anciennes) avait sorti ses plus beaux véhicules anciens sur le stabilisé de Pigneguy, pour le plus grand plaisir des Voreppins.

Pour les amateurs, une autre exposition de voitures anciennes, proposée par l'association des commerçants, aura lieu samedi 30 septembre dans le centre bourg.



Voreppe épicerie du patrimoine

En préambule des journées du patrimoine, **Voreppe accueillait une matinée de travail des responsables régionaux de la Fondation du patrimoine**. La délégation s'est ensuite rendue à la chapelle des Portes de Chartreuse pour laquelle une souscription est lancée pour sa rénovation, et au monastère de Chalais, dont elle a financé la rénovation de la Maison Lacordaire, achevée au printemps dernier.



C'est aussi la rentrée pour les enseignants

Comme c'est la tradition, le Maire Luc Rémond et Jérôme Gussy, adjoint à l'éducation proposent un **temps de rencontre avec les enseignants de Voreppe**. L'occasion de faire un premier bilan de la rentrée, de découvrir de nouveaux visages et de faire connaissance.

12 DÉFIBRILLATEURS QUI POURRONT SAUVER DES VIES

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes* sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié rapidement de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur administrer un choc électrique (défibrillation) en attendant les secours.

Pour réduire les risques, Voreppe vient d'installer 7 nouveaux défibrillateurs sur la commune, portant à 12 le parc de défibrillateurs automatisés externes (DAE).

Ces appareils sont conçus pour être maniés par tous, sans avoir de connaissance particulière puisqu'ils sont munis d'une commande vocale qui explique à la personne comment s'en servir.

Les défibrillateurs font l'objet de contrôles et d'opérations de maintenance régulières pour être opérationnels à tout moment.

Coût : 20 000€ TTC (hors contrat d'entretien).



Où trouver les défibrillateurs ?

11 des 12 défibrillateurs sont accessibles depuis l'extérieur. Seul celui de la piscine est à l'intérieur de l'équipement.

- **(Nouveau)** Arrosoir / À l'entrée
- **(Nouveau)** École Achard / Entrée côté Volouise
- **(Nouveau)** Centre technique municipal / Rue du Peuil
- **(Nouveau)** École maternelle Debelle / Avenue Chapays
- **(Nouveau)** École de musique / Grande rue
- **(Nouveau)** Espace Maurice Vial / Avenue Honoré de Balzac
- Gymnase de l'Arcade
- Gymnase Pigneguy
- **(Nouveau)** Mairie / rue des Tissages
- Parvis du cinéma Le Cap / place Armand-Pugnot
- Piscine des Bannettes
- Salle des fêtes du Chevalon / À l'entrée

* Source www.sante-gouv.fr

Comment utiliser un défibrillateur ?

En cas de malaise cardiaque, l'utilisation de ces appareils est facile et permet d'agir en urgence et de gagner les quelques secondes ou minutes avant la prise en charge médicale qui permettront de sauver une vie.

- 1 Ouvrir le boîtier** avec la manette prévue à cet effet.
- 2 Sortir la mallette** de secours.
- 3 Une bande sonore enregistrée** se met en marche pour guider l'utilisateur et l'aider à placer les deux électrodes contenues dans l'équipement.

VOREPPE ÉMOI A VOYAGÉ CET ÉTÉ !



C'était le défi de l'été que nous avons lancé : nous adresser une photo de Voreppe émoi prise sur votre lieu de vacances.

Merci à nos lecteurs qui l'ont relevé : de la Bulgarie au Portugal, en passant par la Grande Motte, Voreppe émoi a parcouru quelques milliers de kilomètres, et même pris un peu de hauteur :

1 / Herminounou / Ribeira de Pena / Portugal

2 / Nicole / La Grande Motte / France

3 / Frédéric / Refuge Yavorov (1740m) dans le massif du Pirin / Bulgarie.



LE FESTIVAL CINÉ JEUNES DU 25 AU 31 OCTOBRE : LA VIE SAUVAGE !

Le festival ciné jeunes aura lieu du 25 au 31 octobre au ciné Le Cap sur le thème de la vie sauvage.

Parmi les nombreux films et animation proposés :

Ciné concert d'ouverture

Dimanche 22 octobre à 17h30

L'ours de J.J. Annaud, accompagné en musique par *The french bastards*.

Tarifs habituels.

Atelier cinéma d'animation

Mercredi 25 octobre à 15h

Un film et un atelier animé par Romain Guyot, illustrateur / **Tarifs habituels.**

Atelier table mashup

Vendredi 27 octobre à 15h

Nina et le hérisson suivi d'un atelier

À partir de 8 ans / **Tarifs habituels.**

Ciné contes

Samedi 28 octobre à 10h

En partenariat avec la médiathèque, autour du film *Contes et Silhouettes* de Lotte Reiniger / A partir de 3 ans / 4 € pour tous.

Halloween pour tous

Mardi 31 octobre

Des séances qui font peur à partir de 17h30 / Pour tous les âges.

Tarifs habituels

Et plein d'autres événements: ciné goûter, avant-première, karaoké...

Le programme complet sera disponible à partir du 15 octobre, sur www.voreppe.fr et diffusé dans les cartables des écoliers.

CINÉ DÉBAT, EXPO... AMNESTY INTERNATIONAL MOBILISE CONTRE LA PEINE DE MORT

En 2022, 883 personnes ont été condamnées à la peine de mort et exécutées. Ce chiffre est le plus élevé depuis 5 ans. Mais si aujourd'hui plus de 110 pays ont aboli la peine de mort, si chaque année de nouveaux pays vont dans ce sens, il en reste encore beaucoup à convaincre.

Pour sensibiliser et mobiliser autour de cette cause, Amnesty international France organise à Voreppe deux événements.

A la médiathèque du 29 septembre

au 14 octobre : une exposition sur l'application de la peine de mort dans le monde.



Au cinéma Le Cap, mardi 10

octobre 2023 à 20h15 : soirée

débat avec la projection du documentaire « *L'État du Texas contre Mélissa* », suivie d'un débat avec la réalisatrice Sabrina Van Tassel et des membres d'Amnesty international France. (**Tarifs habituels**).

EN BREF...

La famille, c'est quoi pour vous ?

Dans le cadre du festival Livre à vous qui aura lieu du 15 au 19 novembre, l'espace Rosa Parks et la médiathèque Stravinski vous proposent de vous exprimer sur la thématique de la famille.

Quelle soit de sang, de cœur, choisie, subie, ... parlez-nous de celle qui vous entoure, par un texte, un dessin, une photo, un collage...toutes les créations sont possibles.

Déposez vos productions au centre social ou à la médiathèque jusqu'au 3 novembre. Elles seront exposées en Mairie samedi 18 novembre à l'occasion de la venue de l'auteur marseillais Hadrien Bels, invité du festival, qui a beaucoup été inspiré par ce thème. Vous pourrez le rencontrer et échanger avec lui.

Rencontrez vos élus vendredi 13 octobre sur le marché

Les élus de la majorité municipale viennent à votre rencontre tous les seconds vendredi du mois, de 9h30 à 11h30, sur le marché pour échanger avec vous, en toute simplicité, sur tous les sujets qui vous intéressent. Le maire et ses élus seront à l'écoute de vos interrogations, de vos remarques et suggestions, de vos idées, sur la vie au quotidien mais aussi sur les grands projets en cours ou à venir sur Voreppe.

Prochaine rencontre vendredi 13 octobre place Armand-Pugnot de 9h30 à 11h30.

Le bureau de Poste sera fermé du 16/10 au 7 /11

Le bureau de Voreppe sera fermé pour travaux à partir du 16 octobre. La réouverture est prévue mardi 7 novembre.

Les courriers recommandés et colis seront disponibles à la plateforme courrier de Moirans (284 rue de Corporat). Dans un souci d'efficacité, et éviter aussi de la manutention d'objet, le report à Moirans sera mis en place à partir du 9 octobre. Pour les autres opérations, les clients peuvent se reporter sur le bureau de Poste de St Egrève.

CONNAISSONS-NOUS VRAIMENT NOTRE FORÊT ?

L'association des communes forestières de l'Isère, à laquelle Voreppe est adhérente, a engagé une campagne de communication afin de mieux faire connaître la forêt au grand public.

Quelques chiffres en guise de carte d'identité

- En Isère, la forêt occupe 40 % du territoire.
- Environ 9 600 hommes et femmes vivent de la forêt et du bois en Isère.
- On estime que la forêt abrite 70 % de la biodiversité.
- Le sapin et l'épicéa sont les résineux les plus présents. Chez les feuillus on trouve le plus souvent le hêtre, le châtaignier et le chêne.
- En Isère (comme partout en France), on ne déforeste pas. Ainsi, la forêt conquiert l'équivalent de 300 terrains de foot par an.
- L'Homme ne récolte qu'un tiers du bois produit chaque année, et près de la moitié du bois récolté est transformé en bois d'œuvre : charpentes, sciages...

Qu'est-ce qu'une forêt ?

Pour définir une forêt, les professionnels utilisent un vocabulaire spécifique et la caractérisent, le plus souvent, selon deux paramètres :

• La classification selon le type d'arbres

On distingue : les forêts feuillues, composées d'arbres à feuilles plates ; les forêts résineuses, constituées d'arbres à aiguilles et



les mixtes lorsqu'aucun genre ne domine franchement. Et en ajoutant un suffixe (souvent -aie ou -ière) au nom de l'arbre dominant, on qualifie la forêt. Pour un peuplement de chênes, on parlera de chênaie, pour le sapin, de sapinière, pour le hêtre, de hêtraie, etc.

• La classification sur la structure du peuplement.

Les futaies désignent les forêts dont les arbres sont de « franc pied », c'est-à-dire issus d'une graine, n'ayant jamais été coupés, et disposant donc d'un seul tronc. Ces forêts sont généralement plus hautes. Il existe des futaies régulières, dont les arbres ont sensiblement le même diamètre et la même hauteur. Les futaies irrégulières, sont composées d'arbres de hauteurs et diamètres différents.

Les taillis constituent des forêts dont les arbres ont été coupés et où les souches produisent une nouvelle pousse. Seuls les feuillus ont cette capacité à repousser à partir d'une souche. Leur aspect est assez typique : forêts plutôt basses et denses, chaque arbre étant constitué de plusieurs troncs qui partent d'une même base.

Les taillis-sous-futaie sont des cas intermédiaires. Ils désignent, assez explicitement, un taillis au milieu duquel quelques grands arbres de franc pied se distinguent.

Notre forêt est donc multiple, variée, et passionnante. Prenons-en bien soin !

LES NOUVEAUX VOREPPINS ACCUEILLIS SAMEDI 28 OCTOBRE

La matinée d'accueil des nouveaux Voreppins aura lieu samedi 28 octobre de 9h à 12h. Au programme : un accueil de 9h à 9h30, un Voreppe tour en bus (1h environ) pour découvrir les grands équipements, services, projets et points d'intérêts de la commune.

Au retour, jusqu'à 12h, un forum des services seront proposés (sous réserve) :

- Service « mobilité » et ambassadeurs du tri (Pays Voironnais)
- La médiathèque (réseau « lectures publiques » du Pays Voironnais)
- Le pôle Culture animation de la vie locale

le (piscine, cinéma, ...)

- L'espace Rosa Parks
- Autopartage avec Citiz

Un apéritif clôturera la matinée.

Si vous êtes arrivé sur la commune récemment sur la commune et que vous souhaitez participer à cette matinée, inscrivez-vous directement sur www.voreppe.fr ou signalez-vous à l'accueil de la Mairie (Tel : 04 76 50 47 47).

Pour une bonne organisation du transport en bus, les personnes devront



obligatoirement confirmer leur participation avant vendredi mardi 22 octobre par mail à communication@ville-voreppe.fr avec en objet du mail "accueil nouveaux habitants 2022."

TAXE FONCIÈRE : POURQUOI A-T-ELLE AUGMENTÉ ?



Mauvaise surprise : les propriétaires qui ont reçu leur taxe foncière ont constaté une augmentation de 7,01 %. Et pourtant, à Voreppe, le taux, fixé chaque année par le Conseil municipal, n'a pas évolué depuis plusieurs années.

Alors voici pourquoi la taxe foncière a quand même augmenté :

La taxe foncière sur le patrimoine bâti est calculée à partir de deux éléments :

1 / Le taux d'imposition fixé chaque année par les communes.

À Voreppe, ce taux est de 40,82 % (incluant la fusion avec taux départemental de 15 % en compensation de la suppression de la taxe d'habitation). **Le taux communal n'a pas augmenté depuis 2014.**

2 / La valeur locative des biens, fixée forfaitairement par l'État.

La valeur locative cadastrale représente le niveau de loyer théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée. Depuis la Loi de finance 2018, elle est **réévaluée systématiquement chaque année par l'État** au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation.

Pour 2023, le ministère de l'économie et des finances a donc fixé la revalorisation des bases cadastrales à + 7,01 %, répercutant la forte inflation qui touche tous les secteurs de l'économie

Ainsi, **mécaniquement la taxe foncière augmente même si le taux communal ne change pas.**



**Le mot d'Olivier Goy,
adjoint aux finances**

« Le choix, depuis 2014, de ne pas augmenter les impôts communaux répond à notre souhait de préserver le pouvoir d'achat des Voreppins autant que cela est possible. Cela constitue toutefois un effort constant des élus et des services municipaux pour maîtriser les dépenses tout en faisant face aux nombreuses demandes des Voreppins dans tous les secteurs de compétences de la commune. »

LE PLAN DE GESTION DU PATRIMOINE ARBORÉ PRÉSENTÉ AUX VOREPPINS MERCREDI 11 OCTOBRE

Combien d'arbres à Voreppe ? Dans quel état sanitaire sont-ils ? Comment sont-ils gérés ? Quels sont les projets de renouvellement et de replantations ?

Toutes ces questions, et bien d'autres, seront abordées lors d'une **réunion publique mercredi 11 octobre à 18h en Mairie.**

La Municipalité présentera le plan de gestion du patrimoine arboré pour les 10 prochaines années, élaboré sur la base de l'étude engagée en mai dernier par la société AAPA Ingénierie Végétale.

A cette occasion, **une information sera faite sur la deuxième tranche de la voie verte de Roize** (abatages, replantations) qui débutera à l'automne.



LE MOIS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE POUR CHANGER NOS COMPORTEMENTS



Manger mieux, plus sain, plus équilibré, avec un maximum d'aliments locaux et bio si possible, ce sont les enjeux de ce que l'on appelle la transition alimentaire.

Du 29 septembre au 29 octobre, le Mois de la transition alimentaire propose d'accompagner le grand public dans ces changements de comportement et propose de nombreux événements et animations dans toute la région grenobloise !

Éveillez vos papilles et votre curiosité en participant à des ateliers instructifs et ludiques qui interrogent le contenu de nos assiettes. Ateliers jardinage, fermes ouvertes, dégustations, conférence... il y en a partout et pour tous les goûts !

A Voreppe, deux événements à ne pas manquer !

> **Jeudi 19 octobre à 19h au restaurant d'application du lycée Portes de Chartreuse Défi culinaire « Le Climat dans nos assiettes ».**

Venez assister à un véritable concours de cuisine où les élèves tenteront de relever le défi d'une cuisine gastronomique, locale, durable et saine. Venez déguster les délicieux plats concoctés par ces futurs chefs élèves au lycée hôtelier des Portes de Chartreuse et apprendre à connaître les agriculteurs et produits du territoire, mis en valeur par les élèves du lycée agricole La Martellière.

Ouvert à tous / Gratuit.

> Lundi 23 octobre de 10h à 12h à l'espace Rosa Parks

Atelier ludique de découverte des bases de la lactofermentation. On vous montrera toutes les astuces pour vous lancer dans la lactofermentation et repartirez avec votre bocal... à déguster quelques semaines après l'atelier !

Inscription obligatoire (places limitées, enfants à partir de 8 ans) par mail : zerodechet@paysvoironnais.com / Gratuit.

+ d'infos sur tous les événements proposés : www.pait-transition-alimentaire.org

LE BEL ÉTÉ DE L'ESPACE ROSA PARKS

Dans le cadre des animations d'été, l'espace Rosa Parks avait proposé aux Voreppins un beau programme d'animations.

Ateliers, sorties, spectacles, il y en avait vraiment pour tous les goûts et tous les âges puisque l'équipe du centre social a dénombré près de 300 Voreppins, de tous quartiers, ayant participé à une ou plusieurs animations.

Des habitants ont même pris part aux animations, soit en aidant à les organiser, soit en proposant eux-mêmes des prestations, comme les concerts en soirée dans la douceur des parcs où les spectateurs dansaient et chantaient.

Les sorties au lac d'Aiguebelette, en forêt ou à Pont en Royans ont donné lieu à de belles journées d'échanges entre générations.

La canicule a joué un rôle dans ces animations puisque les horaires ont dû être adaptés. Ce n'a pas empêché les familles, dont de nouveaux jeunes parents, de profiter du temps des marmots, dédié aux moins de 6 ans, au parc Lefrançois. 60 personnes en moyenne par session, soit deux fois plus qu'en 2022.

Du côté de l'accueil jeune, on gardera un très bon souvenir de la journée du parcours aventures en forêt à St Michel les Portes, avec leur animateur Kémi.

« Nous sommes particulièrement satisfaits de cette saison estivale, qui a permis à de nouveaux habitants, en famille ou parfois seuls, de découvrir l'espace Rosa Parks », se réjouit Nadine Benvenuto, adjointe à la solidarité, à la petite enfance et au Re-lais Petite Enfance.





LA VILLE RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS

A partir de janvier 2024, les logements et leurs habitants seront recensés sur la commune. Cette opération, qui revient tous les 5 ans pour les communes de moins de 10000 habitants, permet de mieux connaître la population, son évolution, ses besoins et ainsi adapter les services et les projets. Le chiffre de la population détermine aussi le montant de certaines subventions ou participations de l'État, le nombre d'élus aux élections.

Dans ce cadre, **la Ville va recruter une vingtaine d'agents recenseurs** qui seront chargés d'effectuer la collecte des données de recensement auprès des habitants.

Les candidats à l'emploi d'agent recenseur devront être disponibles dès le début du mois de janvier et jusqu'à fin février 2024.

Une formation obligatoire sur les techniques et les procédures de recensement est prévue lors de la première quinzaine de janvier.

Une fiche de poste sera publiée prochainement sur le site internet de la ville.

Si vous êtes intéressés par cette mission d'agent recenseur ou si vous souhaitez plus d'informations à ce sujet, vous pouvez prendre contact avec le service Affaires Générales de la mairie au 04 76 50 47 01 ou au 04 76 50 47 00.

#DOSSIER

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

La rentrée scolaire est toujours un moment important pour les familles mais aussi pour la collectivité qui s'y est préparée avec soin.

Ce 4 septembre, ce sont 841 écoliers, un effectif légèrement en hausse par rapport à la rentrée 2022/2023, qui ont pris le chemin de l'école.

Une rentrée avec de nouveaux visages, la réalisation d'aménagements ou de travaux au cours de l'été et quelques changements à connaître sur le temps méridien.

Enfin, cette rentrée s'ouvre sur une période de large concertation avec les familles et les acteurs de l'éducation autour des rythmes scolaires.

Petit tour d'horizon dans nos quatre groupes scolaires.

UNE PREMIÈRE MATINÉE BIEN RODÉE

8h30, les élèves se présentent aux portails. Les cours se remplissent. C'est l'heure des retrouvailles ou de la découverte d'un monde nouveau pour les plus petits ou les jeunes arrivants à Voreppe. Ambiance rentrée également pour le maire, Anne Gerin, première adjointe et Jérôme Gussy, adjoint chargé du scolaire et du périscolaire. Avec au menu de cette matinée, le tour des 4 écoles, à la rencontre des enseignants, des élèves et de leurs parents.



UNE OUVERTURE ET DEUX FERMETURES

Ouverture d'une classe de maternelle supplémentaire à l'école Debelle.

Fermeture, pour baisse d'effectifs, d'une classe élémentaire à Debelle et d'une classe maternelle à Stravinski.

Les effectifs d'une école à l'autre

• **École Jean Achard** : 203 élèves

Maternelle : 59

Élémentaire : 144

• **École Debelle** : 274 élèves

Maternelle : 100

Élémentaire : 174

• **École Stendhal** : 206 élèves

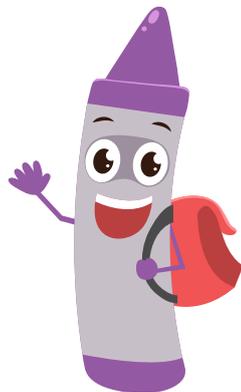
Maternelle : 72

Élémentaire : 134

• **École Stravinski** : 158 élèves

Maternelle : 54

Élémentaire : 104



24

C'est, toutes écoles confondues, la moyenne d'élèves par classe (22 en élémentaire et 26 en maternelle).

QUATRE NOUVEAUX NOMS

Bienvenue à :

- Céline Arnaud à la maternelle Debelle.
- Manon Delozier à l'élémentaire Stravinski.
- Claire Roblet Barreau à l'élémentaire Achard.
- Léa Servignat à la maternelle Debelle.

DEUX NOUVELLES DIRECTIONS

Deux enseignants « promus » en charge du poste de direction :

- Valérie Deschamps pour l'élémentaire Stravinski
- Christian Debertolis pour la primaire Achard.

ÇA S'EST FAIT CET ÉTÉ

Plusieurs travaux d'amélioration des locaux ou d'installations de nouveaux équipements ont été réalisés pendant les vacances scolaires d'été :

Au groupe Achard : d'importants travaux sur la toiture : étanchéité, amélioration thermique et de la qualité de l'air, avec une couverture anti UV qui amènera du confort en période de chaleur. Et une petite frayeur avec un feu de benne qui est intervenu le 5 septembre, qui a nécessité par précaution l'évacuation des élémentaires à l'école Stravinski et le confinement des maternelles dans le restaurant scolaire. Les personnels présents ont très vite réagi pour la mise en sécurité des personnes et la prise en charge du feu naissant. Les travaux, qui avaient déjà pris du retard en raison de difficultés d'approvisionnement et des intempéries, ont été stoppés une semaine. La fin du chantier est donc décalée et prévue fin octobre. Le Maire Luc Rémond, Anne Gerin la 1^{ère} adjointe, et référente du groupe scolaire ainsi que Jérôme Gussy, adjoint à l'éducation, ont reçu les parents délégués après l'incident.

A l'école Stravinski : travaux d'entretien courant.

A l'école élémentaire Stendhal les sanitaires ont été remplacés, et en maternelle, les petits ont découvert une structure de jeux toute neuve choisie avec soin par les enseignants et les services municipaux pour répondre aux mieux aux besoins des enfants.

Le groupe Debelle a connu sa première vraie grande rentrée de septembre, avec son école maternelle et son restaurant scolaire tout neufs.

APRÈS-MIDI PORTES OUVERTES DANS LES 4 RESTAURANTS SCOLAIRES



Le 14 septembre, les parents ont été invités à visiter les espaces de restauration fréquentés par leurs enfants. Ils ont été nombreux à profiter de l'occasion et à échanger avec chacune des 4 référentes des restaurants scolaires en charge présentes sur place.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu se rendre sur place, il est toujours possible de consulter le règlement intérieur de la restauration scolaire à leur disposition sur www.voreppe.fr et de contacter s'ils le souhaitent les référentes en place.

LE MARCHÉ DE LA RESTAURATION SCOLAIRE EN COURS D'ATTRIBUTION

Le marché actuel de la restauration scolaire se termine le 31 décembre prochain. Son renouvellement est l'occasion d'exiger une prestation qualitativement supérieure sur la base du cahier des charges élaboré (circuit court, équilibre alimentaire, qualité des produits, coûts...) Les différentes offres sont en cours d'examen. Le nouveau marché public rentrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain.



Les 4 référentes de la restauration scolaire (de g. à d.) : Cindy Cugerone à Stravinski, Liliane Curto à Debelle, Kaouter Zergainoh à Stendhal et Nathalie Blanc à Acharé

LE COÛT DU TEMPS MÉRIDIEEN

Quand on parle de **temps méridien**, il faut comprendre qu'il s'agit du **temps d'encadrement des enfants sur deux heures, de 11h20 à 13h20** avec un taux parfaitement réglementaire de personnel municipal en place. **Le coût global ne comprend donc pas seulement celui du repas.**

Les tarifs en vigueur à la charge des familles n'avaient pas augmenté depuis 2014, alors même que la collectivité faisait face à une hausse des dépenses aggravée par l'inflation actuelle (+ 6,5%). Face à cette situation, le Conseil municipal a voté le 29 juin dernier une hausse du tarif du temps méridien de 0,25€ par jour quel que soit le QF, ce qui représente, pour un mois complet, 4€ par enfant. Les tarifs s'échelonnent ainsi de 1,85 euros à 8,25 euros.

Attention ! il est fréquent de constater la présence répétée sur le temps méridien d'enfants non inscrits à la restauration scolaire

Une pénalité de +50 % de la prestation sera désormais facturée aux familles en pareil cas.

La réservation des repas dans les délais est indispensable pour assurer que votre enfant pourra manger et pour respecter les capacités d'accueil des restaurants scolaires.

RYTHMES SCOLAIRES : QUEL CHOIX POUR LA RENTRÉE 2024/2025 ?



Ne ratez pas la réunion publique mercredi 4 octobre à 18h30 à l'Arrosoir.

Témoignages et échanges pour comprendre **tous les enjeux du choix** qui sera proposé du 5 au 19 octobre au vote des parents.

(voir aussi notre dossier dans Voreppe émoi septembre 2023).



Le mot de Jérôme Gussy, adjoint à l'éducation

« La rentrée scolaire est toujours un moment important pour les familles, petits et grands.

Comme chaque année, le retour des écoliers a été préparé avec soin afin de les accueillir dans les meilleures conditions au sein de nos 4 écoles. Les travaux d'entretien ou d'aménagement prévus ont été menés à bien cet été.

Je tiens à remercier notre personnel engagé au quotidien sur le temps périscolaire méridien, et à souligner l'implication des enseignants, de précieux partenaires avec lesquels nous travaillons tout au long de l'année. »

UNE SECTION DE « FOOT EN MARCHANT » S'OUVRE À VOREPPE

A Voreppe, la Fédération sportive et gymnique au travail (FSGT) ouvre une cession découverte de « foot en marchant » ou « walking foot » le jeudi après-midi de 14h à 16h au stade Ernest Pigneguy avec Alexandre Monti responsable du foot à 7.

Né en 2011 en Angleterre, le « foot en marchant », est une adaptation du foot avec trois règles qui réduisent les risques de blessure : **interdiction de courir, limitation des contacts et circulation du ballon au sol.**

En France, c'est en 2017 que la FSGT est la première fédération sportive à lancer le développement du walking foot. Et chaque année des clubs et des comités créent des nouvelles sections pour le plus grand plaisir des pratiquants, qu'ils soient motivés par la compétition ou par le loisir.

Bon pour la santé avec peu de risque de blessure, technique, ludique et facile à mettre en place, le walking foot se joue en 5 X 5 ou 6 X 6 sur un quart de terrain de football. Il répond particulièrement bien aux besoins des seniors de poursuivre une activité sportive.



Avec le walking foot, c'est aussi une seconde vie de joueur ou de joueuse qui peut commencer !

La FSGT peut aussi aider les clubs ou associations à lancer cette activité. Contact : fsgt38@wanadoo.fr
En savoir + : www.fsgt.org/

#ACTU

Dès 16 ans : le recensement citoyen



Votre enfant vient d'avoir 16 ans, il doit donc se faire recenser dans les 3 mois. Cette démarche est obligatoire pour tous les citoyens français ou de double nationalité. Elle est le préalable à la « journée défense et citoyenneté » et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer certains examens comme le CAP, BEP, baccalauréat, le permis de conduire. Elle permet également d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Pour se faire recenser, il suffit de vous présenter en mairie muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent de moins de 3 mois : facture eau, gaz, électricité, téléphone FIXE (les factures de téléphone mobile ne prouvent pas la domiciliation), attestation d'assurance du logement, taxe d'habitation, avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu uniquement.

Inscription ou mise à jour sur les listes électorales

Les inscriptions sur la liste électorale ne se font pas automatiquement.

Si vous arrivez à Voreppe pensez à demander votre inscription. En cas d'oubli, vous risquez d'être radié dans votre ancienne commune et ne pas être inscrit dans la nouvelle.

De plus, un déménagement à l'intérieur d'une même commune doit également être signalé

en mairie, sans quoi vous risquez là aussi, une radiation : **une information orale lors des scrutins ne suffit pas**, nous avons besoin d'un justificatif écrit (*voir ci-dessous*).

Si, par exemple vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur ou l'avez récupéré au bureau de vote lors d'un scrutin en 2022, vous êtes concerné.

Pour vous inscrire sur nos listes électorales ou procéder à un changement d'adresse, il suffit de vous présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile récent de moins de 3 mois : facture eau, gaz, électricité, téléphone fixe (les factures de téléphone mobile ne prouvent pas la domiciliation), attestation d'assurance du logement, taxe d'habitation, avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu (la taxe foncière ne prouve pas la domiciliation).

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année et au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de chaque scrutin. Les changements d'adresse peuvent se faire à tout moment.

LA DÉAMBULATION, ÇA MARCHE !



Déambulation dans le quartier 5
« Chevalon, Chassolière, La Plaine »

Les comités de quartier sont organisés autour de 3 temps forts : les réunions en début d'année, les déambulations d'été et la réunion plénière de fin d'année.

Courant septembre, les 6 comités de quartier ont donc organisé leur déambulation avec leur élu référent et Charly Pètre, adjoint à la préservation du cadre de vie, à la vie des quartiers et à la communication.

Ce fut l'occasion de récapituler les demandes en cours et de visualiser sur le terrain ce qui peut être mis en place... et ce qui ne peut pas l'être. « *Les échanges de terrains sont toujours constructifs et permettent de mieux objectiver les besoins et les réponses qui peuvent être apportées* », constate Charly Pètre.

Les comptes-rendus de ces déambulations seront mis en ligne sur www.voreppe.fr à la rubrique Démocratie locale / Comités de quartier.

BRANDEGAUDIÈRE, GARE

GESTION DES DÉCHETS : 60 % POUR UN PAV CHEMIN DES BLOCKHAUS



Dans le cadre de la réorganisation de la gestion des déchets dans le quartier de Brandegaudière, un questionnaire sur différents scénarios avait été distribué aux habitants.

Voici, comme nous l'avions annoncé, les résultats aux deux questions posées, auxquelles 27 riverains concernés ont répondu :

> Sur la localisation d'un point d'apport volontaire
60 % des répondants préfèrent le chemin des Blockhaus,
30 % le terrain communal proposé et 10 % sont sans opinion.

> Sur la création d'un espace de compostage
77 % ont indiqué ne pas y être favorable et 87 % ne pas être volontaire pour y participer.

La décision définitive sur le futur aménagement sera prise dans le courant du mois.

AMANDINE BLACHIER, ET SON ASSOCIATION LES SAVOIRS DU COEUR



Rencontre avec cette passionnée de la nature humaine qui nous explique les objectifs de cette toute nouvelle initiative. Une approche, un vécu et des projets qui démarrent.

Comment vous présenter en quelques mots ?

Je suis infirmière et praticienne en acupuncture. J'ai beaucoup voyagé et j'ai participé à différentes actions humanitaires. Au fil des ans, mon parcours m'a amenée à m'investir encore davantage dans tout ce qui a trait à ce que j'appelle le soin à la personne. C'est une approche essentielle je crois. Ce constat m'a amené avec deux autres collègues à proposer dans un cadre associatif, des séances axées sur le bien-être et le développement personnel.

En pratique, comment ça se passe ?

L'association « les savoirs du coeur » fonctionne sous forme d'ateliers mensuels, ouverts aux enfants à partir de 6 ans et aux adultes. Le premier atelier « enfants » a démarré en septembre autour de leur capacité créative. Finalement, c'est un temps privilégié pour faire émerger le potentiel qu'ils ont en eux sans le savoir. Les contes, la nature, le jardinage, les animaux, par exemple le monde des abeilles ont beaucoup à nous apprendre ! Ce sont des trésors inépuisables ! Nous avons créé un arbre,

une sorte de fil conducteur, que nous enrichirons au fil des séances.

Du côté des adultes, nous sommes partis de nos différentes expériences professionnelles en thérapies de la famille et du couple pour proposer au sein de l'association des temps d'échanges et de partages dans une ambiance bienveillante, détendue, et respectueuse de chacun. Nous nous intéressons aussi au coaching en entreprises. Enfin nous avons aussi une démarche inter-culturelle, avec pourquoi pas à l'organisation de voyages à l'avenir...

L'activité vient de démarrer sur Voreppe, quelles sont vos premières impressions ?

Oui, nous en sommes au tout début. Les premiers ateliers ont vraiment bien marché. C'est prometteur pour la dynamique que nous voulons créer autour de notre association.

Le mot de la fin

J'ai envie de dire qu'il se trouve dans l'intitulé de l'association, « les savoirs du coeur », tout y est dit !

Informations et inscriptions : 06 47 75 58 43.

#RACINES

LA CHAPELLE FRANÇON LA CHAPELLE BÉNIE

Lors des récentes Journées du patrimoine, une randonnée proposée par Corepha et intitulée « *La nature reprend ses droits* » a permis aux participants d'apprécier la capacité de résilience de la nature après l'incendie de 2022 qui avait notamment touché le site de cette chapelle. En lien avec cette initiative, la rubrique *Racines* s'intéresse ce mois-ci à l'histoire de ce petit édifice religieux qui fait partie de notre patrimoine local.



La chapelle Françon tient son nom de Françoise Cochon dont la famille était installée à Malossane. Avec l'aide du curé de Voreppe, le Père Marchand, cette dame désirait ériger une chapelle. Elle cède pour cela le terrain qu'elle possédait au lieu-dit le grand contour, sur la route de St Laurent du pont.

La parcelle située sur un escarpement rocheux, domine les bois des Buisnières. Le panorama offre une vue magnifique sur de Voreppe à Tullins.

Le 26 septembre 1829, le Père Marchand bénit la chapelle sous le nom de Notre Dame de la Croix, et y célèbre le Saint Sacrifice.

En 1851, la nièce de Françoise Cochon, Marie, fait don de la chapelle à la Fabrique de l'église de la paroisse de Voreppe. Mais il y a une condition : la donatrice aura droit gratuitement et à perpétuité, pour elle et ses successeurs, à une chaise dans la nef de l'église, le plus près possible du chœur.

Petit à petit, le temps, dont un proverbe italien dit qu'il est une lime qui travaille sans bruit, a eu raison de la chapelle et de ses fidèles. Ajoutons à cela que des chapardeurs firent main basse

sur les quelques objets religieux qu'elle renfermait, et nous comprendrons qu'elle était dans un triste état lorsqu'en 1870, le Curé-archiprêtre Charpenay vient s'installer à Voreppe. Il fait faire quelques réparations mais meurt brutalement en 1876.

Désirant rendre à la chapelle la place qu'elle méritait, son successeur, le Père Poncet poursuit en 1878 les réparations. Une fois restaurée, la chapelle de la Croix, dite de la Françon, est consacrée à Notre-Dame de la Salette et bénie le 19 novembre 1878 au cours d'une messe célébrée avec les paroissiens.

Dès lors, la coutume fut adoptée d'y aller chaque année en procession le 19 septembre, jour anniversaire de l'apparition de la Vierge à la Salette.

En 1909, les processions étant interdites, cette habitude se perdit et ne put par la suite être véritablement rétablie. (Mais ce sera une autre histoire...).

Article inspiré par l'ouvrage de Michel Bard « Voreppe et le Chevalon autrefois » avec l'aimable autorisation de la famille.

#ACTU

Déclaration de ruche, une obligation à remplir jusqu'au 31/12



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, et ce dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle doit être réactualisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**.

Cette déclaration permet de participer à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, à la connaissance de l'évolution du cheptel apicole et à la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. Toutes les colonies doivent être déclarées, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>



Fabienne Sentis

RYTHMES SCOLAIRES PARTICIPEZ !

Depuis 2017, une dérogation « permet » aux communes de passer à la semaine de 4 jours à l'école. A Voreppe, des débats riches, avec des intervenants extérieurs pertinents, ont été organisés autour de la question des rythmes de l'enfant dans les apprentissages, mais aussi sur le sommeil, l'alimentation et le rôle des parents. A l'époque, la municipalité a confirmé la semaine de 4,5 jours poursuivant l'organisation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).



Laurent Godard



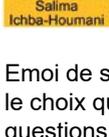
Cécile Frolet

Ces TAP organisés par les communes ont pour but de faire découvrir des activités sportives, culturelles, artistiques aux enfants qui n'auraient pas spontanément exploré ces domaines.



Damien Puygencier

Ce 4 octobre, une réunion publique est annoncée pour rediscuter du choix de l'organisation du temps scolaire. Un choix qui aura des conséquences sur nos enfants, le maintien ou non des TAP, l'organisation des mercredis, des temps de garderie, ...



Salima Ichba-Houmani

Même si le ton de la double page dans le Voreppe Emoi de septembre est quelque peu orienté, laissant deviner le choix qui se dessine, il est important de reposer toutes ces questions où les intérêts de l'enfant, des enseignants, des parents et de la ville, ne sont pas forcément concordants.

Un bilan sur ces 6 années a-t-il été fait sur ces différents enjeux ? Sera-t-il présenté ?

Nous constatons encore aujourd'hui un cruel manque de coordination entre les activités des équipements municipaux, les associations et les temps périscolaires alors que rien ne l'empêchait. Changement ou non, cela sera-t-il enfin l'occasion de faire travailler ensemble ces différents acteurs ?

Nous sommes tous concernés; c'est le moment de faire entendre votre point de vue. Participez à l'enquête et la réunion publique organisées !

4 jours ? 4,5 jours ? Nous espérons qu'entre organisation, impact financier pour la commune ou les familles, notamment la garde du mercredi matin, et respect du rythme d'apprentissage de l'enfant, un choix équilibré sera fait.

Dernière minute : les arbres de la Roize en danger... Encore 25 arbres promis à l'abattage ! Plus d'information à venir sur notre site VoreppeAvenir.fr et une réunion publique le 11 octobre !

Le groupe [VoreppeAvenir](http://VoreppeAvenir.fr)
<http://VoreppeAvenir.fr>

RECENSER LA POPULATION, UN ENJEU MAJEUR POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES



Selon l'Insee, Voreppe comptait en 2020, année du dernier recensement, 9514 habitants.

Combien serons-nous demain ?

En janvier 2024 nous engagerons sous l'égide de l'Insee une nouvelle campagne de recensement de la population.

Mais au-delà de l'aspect comptable, recenser sa population et en connaître la structure revêt une grande importance pour orienter les politiques publiques et assurer un développement équilibré et durable de la commune.

Tout d'abord, le recensement permet d'avoir une photographie précise et complète de la démographie des habitants. Avec cette connaissance, composition et répartition de la population en termes d'âge, de sexe et de localisation géographique, les pouvoirs publics sont alors en mesure de mieux répondre aux besoins des habitants et donc d'adapter les services publics, comme l'éducation, la santé et les infrastructures, en fonction des demandes réelles.

Le recensement est également un outil essentiel pour anticiper les besoins futurs. En analysant les tendances démographiques, il est possible de prévoir les besoins en logement, en emplois, en infrastructures et en ressources. Cela permet ainsi d'ajuster les services en fonction de la démographie, en croissance ou au contraire si la population est plutôt vieillissante.

Enfin, il joue un rôle majeur dans la prise de décisions politiques et économiques. Les données recueillies sont de véritables outils d'aide à la décision des élus qui peuvent ainsi investir de manière ciblée dans les secteurs clés à dynamiser, ou à créer pour favoriser la croissance de la commune.

Pour toutes ces raisons, il est essentiel que chaque foyer réponde à cette enquête grandeur nature.

Pour mener cette mission, au nom de l'État français, nous aurons besoin d'agents recenseurs. C'est l'occasion pour ces volontaires de participer à une mission de service public, au nom de l'intérêt général, au sens le plus noble du terme.

Un appel à recrutement est lancé dans ce numéro.

Les personnes souhaitant être agents de recensement peuvent avoir divers profils : personnes sans emploi, retraités, étudiants...

Les chiffres issus de ce recensement 2024 ne seront disponibles qu'en fin d'année, voire début 2025.

Vos élus de Vivons Voreppe 2020



Gym seniors avec SIEL Bleu / Payant

Le lundi de 9h15 à 10h15 et le mardi de 10h30 à 11h30 (salle de danse de Roize) à l'Espace Maurice Vial. Il reste quelques places sur le cours du lundi.

ATTENTION : pas de cours lundi 30 et mardi 31 octobre 2023.

Infos : 04 76 50 81 26

Sophrologie : apaiser le corps et l'esprit / Payant

Le jeudi (sauf vacances scolaires) de 9h à 10h à la Résidence de l'Hoirie / 152 avenue Simone Veil.

"Ateliers détente et ressourcement" / Gratuit

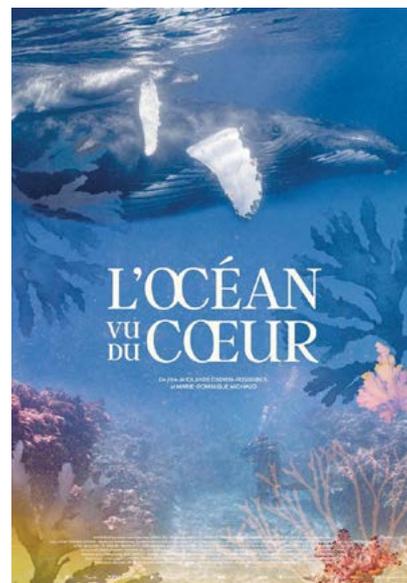
Les lundis 2, 9 et 16 octobre de 10h30 à 11h30 à l'Espace Maurice Vial.

Balades bien-être / Gratuit

avec l'association SIEL Bleu

Les vendredis de 9h15 à 10h15. Rdv devant la résidence de l'Hoirie / 152 avenue Simone Veil.

Pour toutes les activités : infos et inscriptions au CCAS.



"L'océan vu du cœur" (documentaire)

Jeudi 5 octobre 2023 à 15h.

Séance ouverte à tous.

Tarif : 4 € pour les 60 ans et plus.

#MÉDIATHÈQUE STRAVINSKI



Festival Livres A Vous : Apéro Lecture

Un moment convivial de lecture musicale d'extraits de livres des auteurs invités du festival Livres à vous 2023.

Jeudi 5 octobre à 18h au cellier du Gravillas à Voreppe.

Tout public. Sans inscription.

Tribu Livres A Vous

Envie de découvrir les auteurs invités au festival Livres à Vous ? D'en discuter avec d'autres personnes ? Rejoignez vite la tribu !

Vendredi 6 octobre à 18h. Adultes. Sans inscription.

Book Club

Nouvelle année, nouveaux thèmes et nouvelles lectures à découvrir et à partager une fois par mois... in English, of course !

Mercredi 11 octobre à 17h30 et vendredi 13 octobre à 18h.

Ados et adultes. Sur inscription.

Concert Rouge Renarde

Projet musical de l'artiste grenobloise plasticienne Margaux Salmi. Sa musique est mélancolique, folk, instinctive, lancinante, onirique.

Samedi 14 octobre à 18h30. Tout public. Sur inscription.

Festival Livres A Vous :

Exposition « Ca ne tient pas debout »

À l'aide de mousse, Elisa Géhin a conçu un répertoire de formes inspiré de corps allongés. Les enfants et les parents

sont invités à venir jouer au ras du sol.

Du 17 au 21 octobre aux horaires d'ouverture médiathèque Enfants de 6 mois à 3 ans.

Festival Livres A Vous :

« Ca ne tient pas debout »

Séance pour les enfants avec les parents autour de formes en mousse.

Samedi 21 octobre à 16h.

Enfants de 6 mois à 3 ans. Sur inscription.

Festival Livres A Vous : Atelier arts créatifs

Création d'un objet livre, Isabel Dumontaux vous fera découvrir l'univers d'une illustratrice de littérature jeunesse, qui sera présente au Festival Livres à Vous 2023.

Mardi 24 octobre à 15h.

Enfants à partir de 4 ans. Sur inscription.

Festival Livres A Vous : Histoires sur le pouce

« Racontines » pour les tout-petits. Séance animée par Jocelyne.

Mercredi 25 octobre à 10h.

Enfants de 18 mois à 3 ans. Sans inscription.

Festival Livres A Vous :

Le manga dans tous ses états

Avec Romain Guyot, explorez le manga !

Mardi 31 octobre à 15h.

Tout public dès 10 ans. Sur inscription.

Festival Livres A Vous : Raconte-moi en images

Une séance pour découvrir, écouter, se laisser bercer par des histoires tout en découvrant les différents auteurs et illustrateurs du festival "livres à vous" 2023. Par l'association Au fil des mots.

Samedi 4 novembre à 17h.

Enfants à partir de 5 ans. Sur inscription.

Vacances d'automne**(du 20/10 soir au 06/11/2023)**Nous vous attendons pour les inscriptions **vendredi 6 octobre** de 17h à 19h.**« Atelier couches lavables »**Inscription et animation par le Pays voreppinois le **3 octobre de 18h à 20h**.**Durée 2h - Inscription gratuite à inscriptioncoucheslavables@gmail.com****« Café des habitants »****Les 3, 17, 24 et 31 octobre** de 9h30 à 11h. On vous attend pour partager un moment convivial, discuter de tout et de rien. **Gratuit. Sans inscription.****Atelier de français**Les mercredis de 9h15 à 11h. **Les 4, 11 et 18 octobre**. Des bénévoles vous proposent d'améliorer votre français afin d'acquérir une plus grande autonomie dans les démarches de la vie quotidienne. **Gratuit. Pour tous renseignements, contacter l'espace Rosa Parks avant de participer aux ateliers. (Sauf pendant les vacances).****Atelier cuisine « mensuel »****« Spécial semaine du goût »****Prochain atelier le 10 octobre** de 9h à 13h15. Venez cuisiner et déguster dans une ambiance conviviale. **Sur inscription.****Tarifs au Qf - voir le nouveau livret saison 2023/2024 disponible à l'accueil du centre social.****Soirée jeux de stratégie****Vendredi 20 octobre** de 19h à 22h, grignotage partagé, à partir de 8 ans, sans inscription, présence des parents obligatoires. Vous aimez les jeux de société durant au moins 30 min et demandant au moins 15 minutes d'explication de règles ? Cette soirée est pour vous. Nous pourrions aussi vous présenter des jeux de société plus complexes. Passionné-e-s de jeux de société : novices ou expert-e-s, rejoignez-nous !**Permanences régulières****L'accueil jeunes****Vendredi soir (18h-22h), samedi soir (18h30-22h). Pour tous les jeunes Voreppins à partir de 15 ans. Le mercredi :** « hors des murs de Rosa Parks ». 14h-17h, l'animateur sera en extérieur pour aller à votre rencontre. Temps de rencontres et d'échanges, repas pris en commun vendredi et samedi soirs. **Gratuit - Sans inscription.****La P'tite Planète****Les jeudis de 8h30 à 11h30, 5, 12, 19 et 26 octobre (jamais la 2^{ème} semaine des vacances).** Rencontrer d'autres enfants et adultes, partager un moment de jeu, vos expériences... Échanger avec les accueillantes qui vous apportent (si besoin) soutien et accompagnement.**Entrée et temps de présence libres.****Ludothèque**

Venez partager un moment dans un espace dédié aux jeux ou en emprunter.

Hors vacances scolaires : mercredi et samedi de 15h à 18h et vendredi de 16h à 19h.**Pendant les vacances scolaires :** horaires à consulter sur le programme des vacances ou sur voreppe.fr.**Médiation numérique**

Pas de médiation numérique. L'espace de médiation reste ouvert pour un usage en autonomie des 3 ordinateurs.

Gratuit et ouvert à tous. Tous les jours, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le jeudi après-midi, avec ou sans rendez-vous au 04 76 50 61 25.**Mon problème à moi**

Des questions et des difficultés de vie quotidienne (trouver le bon interlocuteur, comprendre un courrier...). La conseillère en économie sociale et familiale est là pour vous recevoir en toute confidentialité, vous écouter et vous réorienter si nécessaire.

Les lundis (matin) sur place.**Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.****Permanence psychologue****Jeudi 2 octobre.** Cette permanence s'adresse à toute personne (adulte ou en famille) qui traverse une période compliquée, qui a besoin de parler, d'être écoutée, de comprendre...**Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.****Gratuit, ouvert à tous.****Permanence Mission Locale****Lundi 9 et 23 octobre de 14h à 17h.** Service pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou à la recherche d'une orientation professionnelle, d'une formation... et souhaitant être accompagnés. Elle propose aussi un accompagnement global autour des freins à l'emploi : santé, mobilité, logement.**Gratuit. Sur rendez-vous au 04 76 93 17 18.****Consultations juridiques****Lundi 2 et 18 octobre** de 15h à 16h15 sur place. Un avocat du barreau de Grenoble vous conseille.**Gratuit et ouvert à tous.****Sur rendez-vous au 04 76 50 61 25.****Relais Petite Enfance**

Pour les parents et les assistantes maternelles.

- Permanences de l'animatrice du relais à l'Espace Rosa Parks : **les lundis de 9h à 11h et de 16h30 à 19h30, les vendredis de 12h30 à 15h30.**

Programme détaillé : www.voreppe.fr**#CARNET**

Évènements d'état civil pour lesquelles les familles ont donné leur accord à la publication dans le Voreppe Émoi

Naissances

- Elina Costa Domingues
- Juliana Domingues
- Pio Donguy Vadon

Mariages

- Caroline Klein et FLorian Guely
- ELodie Carrez et Younes Behilil
- ELodie Lelte et Yohan Gauthier
- Emmanuelle Feltrin et Jérôme Baraggia

Décès

- Philippe Ailloud
- Norbert Ciancio
- Jocelyne Vauvert Épouse Vinet
- Josette Planche Veuve Salvi
- Paulette Faure Veuve Seymat

#INFOS PRATIQUES



HÔTEL DE VILLE - 1, place Charles de Gaulle - CS 40147 - 38343 Voreppe Cedex

Horaires :

Lundi et mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h.

Mardi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h. Jeudi : 8h30 - 12h - Fermée l'après-midi.

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h.

Tél. 04 76 50 47 47 - Fax. 04 76 50 47 48

Mail : voreppe@ville-voreppe.fr - Web : www.voreppe.fr

Twitter @voreppe - Facebook @VoreppeOfficiel - Application Politeia

LE SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES FERMÉ LE JEUDI MATIN

Le service des Affaires Générales (état-civil, élections, formalités administratives) est fermé au public les jeudis matin. Les urgences d'état-civil (décès) restent assurées.



NUMÉROS UTILES

Collecte ordure ménagère :
0 800 508 892 (n° vert)

Hôpital de Voiron :
04 76 76 75 75

Éclairage public :
0 805 295 805 (n° vert)

Objets trouvés :
04 76 50 47 47 accueil de la mairie

Police municipale :
04 76 50 86 80 du lundi au vendredi

**Services de l'eau
du Pays Voironnais :**
04 76 67 60 10 (standard)
04 76 67 60 20 (urgences)

Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (n° vert)

PERMANENCES DE VOS ÉLUS

Luc Rémond. Maire de Voreppe.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Anne Gérin. Adjointe chargée de la culture, de l'animation, de la démocratie locale et des ressources humaines.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Jérôme Gussy. Adjoint chargé de l'éducation. Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 62.

Christine Carrara.
Adjointe chargée des mobilités.
Sur rendez-vous. Tél : 04 76 50 47 18.

Olivier Goy. Adjoint chargé de l'économie, des finances et de la commande publique.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 16.

Nadine Benvenuto. Adjointe chargée des solidarités, de la petite enfance et du Relais Petite Enfance. Sur rdv au CCAS.
Tél : 04 76 50 47 47.

Anne Platel.
Adjointe chargée de l'urbanisme et de la qualité de la ville.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

Jean-Claude Delestre.
Adjoint chargé des sports.
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 31.

Charly Pètre.
Adjoint chargé de la préservation du cadre de vie, de la vie des quartiers, de la proximité et de la communication
Sur rdv. Tél : 04 76 50 47 18.

Groupe opposition. Voreppe Avenir.
Sur rendez-vous. Tél : 06 01 90 64 82.
<http://VoreppeAvenir.fr>
Mail : contact@VoreppeAvenir.fr

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL :



Suivez le conseil municipal en direct  @VoreppeOfficiel
ou en replay  www.voreppe.fr

Il n'y a pas eu de Conseil municipal en septembre

Dès validation par la Préfecture, retrouvez toutes les délibérations sur :
www.voreppe.fr/La Mairie/Conseil municipal/

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 12 octobre
en mairie à 19h.

.....
**PROCHAIN CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

Mardi 31 octobre
au Quartz à 19h.

Dès validation par la Préfecture, retrouvez toutes les délibérations sur : www.voreppe.fr/La Mairie/Conseil municipal/

#ÉCHO DES ASSOCIATIONS

LES PROCHAINS NUMÉROS...

Novembre : sortie jeudi 2 novembre. Les textes sont à faire parvenir **au plus tard mercredi 11 octobre**.

Décembre : sortie jeudi 30 novembre. Les textes sont à faire parvenir **au plus tard mercredi 8 novembre**.

Attention : vos annonces devront être adressées uniquement par courriel à : **communication@ville-voreppe.fr** en précisant en objet : Écho des associations et en respectant la date limite d'envoi indiquée.

Aucune autre forme de demande (courrier, téléphone,...) ne sera prise en compte.

HUMOUR ET THÉÂTRE POUR LA REPRISE DES SPECTACLES DE L'ATTRAPE-CŒURS



Albert Meslay

Judi 5 octobre à 20h à l'Arrosoir l'humoriste **Albert Meslay** présentera son dernier spectacle. Parmi les humoristes actuels, Albert Meslay est un cas singulier, il allie la philosophie de l'absurde à l'art du syllogisme. Il ne se prive pas de donner son avis sur tout et n'importe quoi. Son écriture dense et rythmée, légère et percutante atteint sa cible à chaque phrase. (<https://albertmeslay.fr/>)

Judi 26 octobre à 20h à l'Arrosoir ce sont les comédiens de la troupe du théâtre de "L'incident" sous la direction de Serge Turrel qui présenteront la pièce **« Max et Sally »**. Une pièce de l'auteur François Crolard écrite sous le pseudonyme de "Heffer" qui nous a quitté en novembre 2022. Durant de nombreuses années François Crolard a dirigé l'atelier vidéo de la MJC/MPT de Voreppe. (<https://theatredelincident.com/>)

Judi 2 novembre à 20h à l'Arrosoir l'Attrape-Cœurs aura le privilège de profiter du passage dans la région de la troupe belge du Petit Théâtre Mercelis pour présenter sa dernière production. Une comédie écrite et interprétée par Jean Leveugle. **« Je suis né en retard, cinq minutes après ma naissance et mon père était toujours à l'heure... »**

Un homme nous fait rire, et pourtant... Prenez un mouchoir, on ne sait jamais... (tout public).

Renseignements et réservation : attrapecoeurs@wanadoo.fr ou par sms au 06 86 31 91 79.

Participation 12 euros, 5 euros pour les moins de 16 ans, 10 euros pour les adhérents.



AIDE ET ACTION / ACTION EDUCATION EN ISÈRE



À l'Arrosoir, nous vous proposons deux manifestations dont l'entrée est gratuite . Les bénéficiaires seront affectés à un projet éducatif de l'association .

Une Foire aux livres et un Pucier

La Foire aux livres aura lieu **samedi 7 octobre de 14h à 18h et dimanche 8 octobre de 8h30 à 17h30**.

L'association a collecté des milliers de livres : Policiers, romans, documentaires, BD, livres enfants et jeunesse, etc .- En très bon état, parfois neufs - Sauf exception, ils seront vendus au prix de 2€ le kilo.

Vous pouvez aussi nous apporter des livres dont vous ne voulez plus, le matin même de la manifestation .

Renseignements : 06 73 62 42 20.

Parallèlement, dans la même salle, un **Pucier** est organisé et sera ouvert seulement le **dimanche 8 octobre de 8h30 à 17h30**.

Si vous désirez exposer, vous pouvez demander une inscription par mail - vorepaai@gmail.com ou au 06 87 46 79 45.

Emplacement de 1.80m linéaire /1.80m profondeur : 12€ avec table - 10€ sans table.

#ÉCHO DES ASSOCIATIONS

CLUB ENTRAIDE ET LOISIRS

Aquagym (responsable **Danielle Bailly, 06 67 38 30 01**). Nous avons déjà pris beaucoup d'inscriptions mais il reste encore de la place, surtout le mardi à 16h30. Horaire des séances (avec 45 mn de cours effectif dans la piscine) Les mardis de 15h30 à 16h15 et de 16h30 à 17h15. Les vendredis de 9h00 à 9h45 et de 10h à 10h45.

Gymnastique (responsable **Michel Coudert**). Deux cours le matin tous les mardis à l'ensemble sportif Ernest Pigneguy : 9h15 (gymnastique douce dans le gynase C) et 10h30 (gymnastique plus soutenue dans le gynase A). Nathalie, notre animatrice vous attend encore plus nombreux !

Pilates et Stretching (on cherche une responsable !). Il reste une possibilité de prendre encore 5 inscriptions pour les séances de Pilates et sans doute plus pour le stretching. Donc, n'hésitez pas à nous contacter si l'un ou l'autre pourrait vous intéresser. Séances tous les mercredis : Pilates à 9h30, Stretching à 10h30.

Pétanque (responsable : **Alain Torres 06 19 34 55 98**). La date des séances est indiquée sur le site web du Club et sur le calendrier des Sports de septembre 2023 à février 2024. Pas de réservation nécessaire. Merci d'arriver au boulodrome à 13h45 afin d'avoir le temps pour organiser les équipes. Cotisation annuelle 10€ (nous n'avons plus de subvention de la Mairie !).

Randonnée pédestre (responsable **Monique Berger, 07 82 90 86 49**). Notre pique-nique du 28 septembre s'est déroulé au Relais du Percy dans le Trièves. Photos sur le site web bientôt !

Prochaines sorties demi-journée (départ de l'Arcade à 12h15) : **12 octobre** (Engins Mollard Gargot, 38), **26 octobre** (vacances scolaires – pas de sortie en principe).

Prochaines sorties journée (départ de l'Arcade à 7h30 ou 8h00 selon destination) : **5 octobre** (Lans le Moucherotte, 38), **19 octobre** (Col du Chat, 73). Les détails (horaires, cartes et fichiers .gpx) seront disponibles sur le site web.

Sorties Loisirs (responsables : **L. Guénée tél 06 14 59 72 49 et J-M Mathieu, tél 06 85 79 31 50**). Prochaine

sortie : le **12 octobre** : Restaurant le « O'54 » à 12h30, puis visite du Château du Touvet (intérieur et jardins) à 14h30. Départ en car des Bannettes à 11h20 puis points de ramassage habituels.

Jeux à l'Espace Xavier Jouvin :

• **Tarot** : lundi et mercredi de 14h à 18h (responsable : **Chantal Herrera Tél 06 85 63 22 59**)

• **Tarot rencontres** : vendredi de 20h à 24h (responsables : **Chantal Herrera et Laurence Guénée**)

• **Belote** : vendredi de 14h à 18h (responsable : **Chantal Herrera**)

• **Scrabble** : mardi de 14h à 18h (responsable : **Marie-Louise Paugam Tél 06 85 44 86 50**)

• **Belote à Charminelle** : mardi de 14h30 à 17h (responsable : **Chantal Herrera**).

Nous espérons que « la rentrée » s'est bien passée et vous souhaitons une bonne continuation en participant aux différentes activités du Club. N'oubliez pas, si vous avez de la bonne volonté et un peu de temps libre, nous avons toujours besoin de bénévoles !
Tél : 07 67 68 90 29 ou 06 26 86 86 79.

COREPHA

Corepha vous invite à la **projection du film "l'Echillon, reine des pierres"** le **samedi 30 septembre** à 17h au cinéma Le Cap. Entrée gratuite, participation libre.

Les ateliers Généalogie auront lieu les vendredis **20 et 27 octobre** de 15h à 18h.

Accueil au siège de l'Association : 25 chemin des Buisnières 38340 Voreppe
Permanences : tous les mardis de 17h à 19h.

Adresse postale :

COREPHA - mairie de Voreppe
1 place Charles de Gaulle.
CS-40147-38343 Voreppe Cedex
tel : 04.76.50.26.71.
e.mail : corepha@orange.fr
Site internet : www.corepha.fr

THÉÂTRE DE LA RENVERSE

La troupe de Voreppe présente sa nouvelle création :

Grincements de famille, texte d'André Bon, une comédie qui alterne émotions et rires.

Samedi 30 septembre à 20h30 et dimanche 1^{er} octobre à 17h.

Salle Locatelli, rue Beyle Stendhal Chevalon de Voreppe

Tarif plein : 10 € tarif réduit 5€.

Réservations par sms au 06 87 28 68 33.

VIDE-GRENIER DU SOU DES ÉCOLES STENDHAL

Le Sou des Écoles Stendhal organise son VIDE-GRENIER dans la cour de l'École Élémentaire Stendhal **dimanche 1^{er} octobre** de 8h à 16h. Entrée gratuite.

Prix de la table (2 mètres) : 6 €. Tables non fournies.

Contact : stendhalsou@gmail.com

Venez nombreux !

Installation à partir de 6h30 et début des ventes à 8h.

Buvette et restauration sur place.

NOTA : annulation en cas de pluie, et sous réserve des conditions et règles sanitaires en vigueur.

APPRENTISSAGES ET MOUVEMENT

L'association ne sera présente sur le forum qu'au travers de flyers et affiches, au stand de la mairie à l'accueil.

WE sur "La liberté du regard" proposé les **7 et octobre** à l'Espace M. Vial (documentation à télécharger sur notre site).

Infos et inscriptions :

roland.zammit@wanadoo.fr
ou 06 88 17 05 95
ou www.joelle-zammit.fr

MJC

Le programme des activités jeunesse des vacances de la Toussaint est en ligne !

Avec ses stages et sorties pour tous : mjc-voreppe.fr

Il reste des places pour les activités régulières, n'hésitez pas à vous inscrire au cirque, danse orientale, méditation, dessin manga...

Le traditionnel «Panique à Voreppe» aura lieu pour Halloween le **mardi 31 octobre** à 17h. Rendez-vous à la fontaine en haut de la grande rue du Bourg. Un escape game géant pour toute la famille !

L'union des MJC du Pays Voironnais vous invite à la Fête de la Science.

Au programme, ateliers sur les thèmes de l'eau, l'environnement et l'énergie, contes, conférence et spectacle. Salle des fêtes de Voiron et MJC de Voiron du 5 au 7 octobre.

sites.google.com/view/fetescience/accueil

Suite au succès de 2022, «**Maxet Sally**»

la pièce de théâtre de l'Incident, est rejouée à la salle des fêtes du Chevalon : **Judi 26, vendredi 27, samedi 28 à 20h30 et dimanche 29 à 17h.**

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La saison 2023 - 2024 est lancée et la période des inscriptions bat son plein. Les demandes sont importantes, plusieurs cours sont complets ce qui nous a obligé à ouvrir un cours supplémentaire en stretching le vendredi matin de 11h à 12h.

Le cours de marche active du lundi a été reconduit cette année de 8h15 à 9h15.

Notre programme pour la saison :

Gymnastique : deux cours le mardi matin et un cours le jeudi matin.

Pilates : deux cours le mardi soir.

Marche active : un cours le lundi matin et un cours le mercredi matin.

Stretching : deux cours le lundi matin, un le mercredi matin et trois le vendredi matin.

Renforcement musculaire : un cours le vendredi matin.

Yoga : un cours le lundi soir et deux le mardi soir.

Activité Physique Adaptée : deux cours le vendredi matin dont un à Moirans et un à Voreppe.

Sorties randonnées :

• Les mardis après-midi : randos douces, à la demi-journée, proposées aux personnes désireuses de marcher sereinement dans la bonne humeur.

• Les randos du jeudi pour les sorties à la journée avec transport en bus.

Vous trouverez tous les détails de notre programme et de la campagne d'adhésions sur notre site internet www.gv-voreppe.com

Vous pouvez vous inscrire à partir de notre site en suivant les modalités d'inscription. N'hésitez pas à le consulter.

Date à retenir : L'assemblée générale de la GV se tiendra le **17 novembre 2023.**

Nous restons disponibles pour tous renseignements complémentaires.

Infos et documents :

<https://www.gv-voreppe.com>

Contact :

gymvolontaire-038019@epgv.fr

QI GONG ET TAI CHI CHUAN À VOREPPE T. D. K. A

Accueil, Convivialité, Echanges, Rigueur sont les maîtres mots de notre association, rejoignez-nous !

Qi Gong : gymnastique énergétique chinoise pour préserver la santé et apprendre à gérer son stress

Tai chi chuan : Art martial de style doux et dynamique pour renforcer et préserver la santé

Wushu Santé Dispositif Sport Santé : Permettre aux pratiquant-e-s d'améliorer leur santé physique et morale par la pratique des arts martiaux chinois : Tai Chi Chuan, Qi Gong.

L'association fait partie du dispositif Prescri' Bouge du Pays Voironnais

Tao'Clown :

Tu as entre 6 et 14 ans, tu veux découvrir les arts martiaux chinois internes : Tai Chi Chuan / Qi Gong, mais ça ne bouge pas assez pour toi, c'est trop sérieux ! Tao'Clown est pour toi !

Tu découvriras la joie de pratiquer le Tai Chi chuan dans la peau d'un clown.

Te faire plaisir dans le jeu, l'expression, le partage SANS TE PRENDRE AU SÉRIEUX.

Toutes ces disciplines sont accessibles de 6 ans à 99 ans sans condition physique particulière.

Enseignement de qualité par une professeure diplômée - 4ème Duan de Tai chi Chuan – Coach Sport-Santé, praticienne en MTC.

Les cours sont étayés d'apports théoriques en Médecine Traditionnelle Chinoise. Une nouveauté 2023 : *Les mardis de la réflexion* (selon planning).

Chaque discipline bénéficie d'un cours d'essai sans engagement.

Stage

TDKA vous propose un rendez-vous de rentrée à ne pas manquer les **21 et 22 octobre** un stage avec un expert 7^{ème} Dan : Thierry Alibert

En restant dans notre esprit club : accueil, convivialité, échanges et rigueur de travail, Thierry nous propose :

QI GONG : La Bannière de Ma Wang Dui : samedi 21 octobre : 9h30 – 12h30 ; 14h30 – 17h30

La Bannière de Ma Wang Dui est une pièce de soie découverte en 1973 dans le tombeau de la Noble Dame Xin Zhui de Dai décédée en 168 avant notre ère. Cette bannière représente 44 personnalités pratiquant des exercices physiques, nombreux Maîtres les ont adaptés pour la préservation de la santé.

XING YI QUAN : « Boxe de la forme et de l'intention » : Dimanche 22 octobre : 9h – 13h.

Venez découvrir le coq et l'hirondelle Comme le Taiji Quan, il fait partie des styles les plus anciens des arts martiaux internes chinois. Petits enchaînements (Taolu) basés sur l'utilisation des 5 éléments et des 12 animaux. Simple et efficace (techniques, self défense).

Le stage se déroule au gymnase Pigneguy de Voreppe (Rue de Bourg Vieux, 38340 Voreppe). Il est ouvert à tous débutants et confirmés.

Tarifs :

La totalité du Stage les 2 sessions : 100€

Le samedi : 65€

Le dimanche : 45€

Informations :

tdkavoreppe@gmail.com

FB: TDKA Voreppe

FB: Ecole TAO Thierry Alibert

Contacts :

06 08 40 82 61 Romuald Bichet,

Président

06 19 11 70 49 Dominique Rey,

Professeure

www.tdka.fr

(Fiche d'inscription-planning cours réguliers et détails tarifs sur le site).

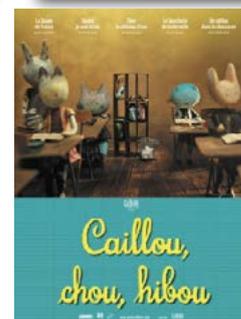
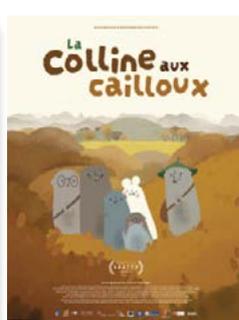
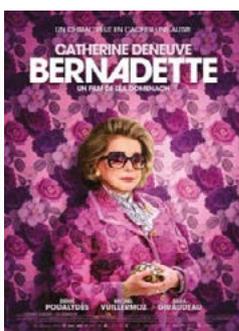
À VOIR AU CINÉMA

LE **cap**
cinéma de
VOREPPE

Ciné-concert



JUSQU'AU 24 OCTOBRE



PROGRAMME COMPLET SUR WWW.VOREPPE.FR



**SUIVEZ LE CAP SUR SA PAGE FACEBOOK !
@CINEMALECAPVOREPPE**

Voreppe émoi octobre 2023 N°199. Directeur de la publication : Luc Rémond.

Rédacteur en chef : Frédéric Dorville.

Maquette et rédaction : Direction de la communication et des relations publiques. Ville de Voreppe

Crédits photos : Ville de Voreppe, Freepik.com, Pixabay.com

Dépôt légal à parution. ISSN n° 2275-0541.

Courriel : communication@ville-voreppe.fr / www.voreppe.fr

Impression : ville de Voreppe.

VILLE DE
Voreppe